

# Femelles de triton palmé et triton ponctué en Haute-Bretagne : quelques critères de reconnaissance

Franck PAYSANT

**Distinguer les mâles de triton palmé et de triton ponctué en livrée nuptiale est chose aisée. L'affaire se complique pour les femelles. Inventaire et sélection des critères disponibles.**

Le Massif armoricain abrite cinq espèces du genre *Triturus* qui peuvent être sommairement subdivisées en "petits tritons" d'une longueur totale inférieure ou égale à 11 cm : Le triton palmé (inférieure à 9 cm) et le triton ponctué (de 8 à 11 cm), une espèce de longueur "intermédiaire" (de 9 à 12 cm) le triton alpestre et deux "grands tritons" : le triton crêté (de 13 à 16 cm) et le triton marbré (de 12 à 15 cm).

## Critères de détermination

La plupart des observations ont lieu pendant la période de reproduction au niveau des sites aquatiques. La détermination de l'espèce ne pose pratiquement aucun problème dans le cas de mâles en livrée nuptiale. Par contre, celle-ci devient plus délicate lorsque l'on se trouve en présence de femelles et plus particulièrement pour les femelles des "petites" espèces : triton palmé et triton ponctué. De plus, la plupart des guides disponibles sont très évasisifs ou omettent parfois complètement de proposer des caractères diagnostiques. Seuls deux références apportent un certain nombre de critères pour distinguer les deux espèces : un article de Veith & Dörr (1985) portant sur 1067 individus des deux espèces étudiées en Allemagne et le guide

de A. et C. Nöllert publié en 1992 pour la version allemande et en 1995 pour la version espagnole. Les conclusions de l'article étant largement reprises dans le guide de A. & C. Nöllert.

A l'occasion du suivi de mares dans le cadre du réseau "Réserves" de la SEPNE-Bretagne Vivante, les différents critères proposés par ces deux publications ont été utilisés pour distinguer les femelles de triton ponctué, *Triturus vulgaris* (Linné, 1758) de celles du triton palmé, *Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789). Dans un premier temps, la constance et la validité des critères proposés comme diagnostiques ont été testées sur une population importante de triton palmé localisée en Ille-et-Vilaine (N=525). Seul le critère prenant en compte la zone glandulaire (située entre la narine et l'œil) n'a pas été étudié afin de limiter au maximum la manipulation des animaux. Les principaux résultats présentés ci-dessous ne concernent que les femelles (les chiffres sont des pourcentages).

Il apparaît que, vis à vis des populations allemandes, la prise en compte privilégiée de l'aspect de la gorge (tachetée ou non) et de la pigmentation du cloaque (sombre ou clair) caractérise assez bien les femelles de triton palmé en Haute-Bretagne.

| <b>Critères morphologiques</b><br>proposés par<br>Veith & Dörr (1985) | <b>Populations d'Allemagne de l'Ouest</b><br>(Rheinland-Pfalz et Hessen) |                   | <b>Population de Haute-Bretagne</b><br>(Ille-et-Vilaine) |                   |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------|-------------------|
| Gorge tachetée                                                        | ± fortement<br>1,4<br>N=134                                              | immaculée<br>98,6 | ± fortement<br>-<br>N=147                                | immaculée<br>100  |
| Partie centrale du ventre tachetée                                    | ± fortement<br>6,1<br>N=131                                              | immaculée<br>93,9 | ± fortement<br>17,7<br>N=147                             | immaculée<br>82,3 |
| Tache claire au dessus de l'insertion des membres inférieurs          | bien visible à peu visible<br>86,4<br>N=133                              | absente<br>13,5   | bien visible à peu visible<br>69,8<br>N=147              | absente<br>30,2   |
| Pigmentation du cloaque                                               | sombre<br>6,7<br>N=134                                                   | claire<br>93,3    | sombre<br>-<br>N=147                                     | claire<br>100     |

***Morphologie comparées des femelles de triton palmé (Triturus helveticus) d'Allemagne de l'Ouest et de Haute Bretagne.***

Par ailleurs, la proportion non négligeable de femelles de triton palmé qui présentent une face ventrale tachetée (17,7 %) est sans doute à l'origine des nombreuses données douteuses de triton ponctué en Bretagne. Il faut souligner que les rares illustrations proposées dans les guides de détermination montrent des femelles de triton palmé à ventre immaculé (Guyétant, 1986 : fig. 30 p. 12 ; Nöllert A. et C., 1995 : p. 218).

**Qu'en est-il du triton ponctué ?**

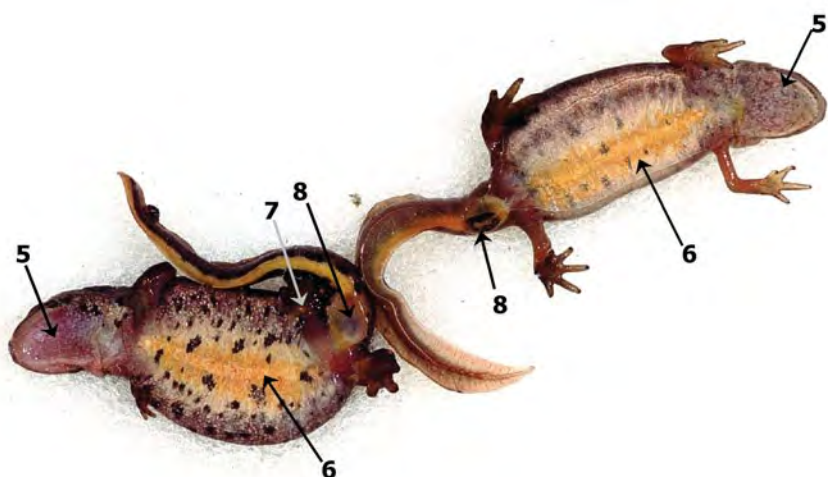
Tout d'abord, cette espèce est en très faible effectif dans les sites où elle cohabite avec le triton palmé et le triton crêté, tout du moins en Haute-Bretagne. Sur le site étudié qui comprend deux mares, elle ne représente que 1,5 % des captures de petits tritons (N=274), sur la première mare et 0,8 % sur la seconde mare (N=614). Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux femelles de cette espèce, seules 6 femelles ont été trouvées parmi 404 femelles de triton palmé (soit 1,5 % du total). Lors de prospections, une étude particulièrement attentive des femelles de "petits tritons" rencontrées s'avère donc nécessaire pour détecter le triton ponctué.

Les critères proposés pour différencier les femelles des deux espèces peuvent être résumés dans le tableau suivant.

Par rapport à ce tableau, les critères 1 et 2 nécessitent l'utilisation d'une loupe et une certaine expérience. Le critère 3 est peu utilisable puisque seulement 29,5 % des femelles de triton ponctué allemandes sont totalement dépourvues de tache claire au-dessus de l'insertion des membres inférieurs. Le critère 4 permet une bonne distinction dans les populations allemandes mais peut être source de confusion pour les tritons de Bretagne (voir tableau n°1). La coloration et l'ornementation de la gorge (critères 5 et 6), plus sombre que le ventre et plus ou moins grossièrement tachetée, parfois qualifiée de "sale" (P.O. Cochard, com. pers., 2002) de la femelle de triton ponctué, s'oppose nettement à la gorge rosée ou chair et immaculée du triton palmé. La présence d'une tache claire sur la face inférieure du pied (critère 7) et la pigmentation claire du cloaque (critère 8) sont par ailleurs d'une grande constance dans la population de triton palmé testée.

**De 5 à 8**

En conclusion, seuls les critères 5 à 8 paraissent s'appliquer de façon satisfaisante et ont permis une distinction relativement aisée des femelles de triton ponctué par rapport à celles de triton palmé, même dans des cas litigieux. Toutefois, la détermination ne peut se faire que par l'utilisation conjointe des critères proposés, aucun n'étant suffisamment dis-



*Femelle de triton palmé*

*Femelle de triton ponctué*



*Femelle de triton ponctué*



*Femelle de triton palmé*

**Les illustrations présentées ci-dessous permettent d'apprécier la validité des critères utilisés pour la détermination (en particulier pour ces femelles "atypiques" des deux espèces). Les chiffres renvoient au tableau n° 2.**

|   |                                                                      | Triton ponctué       | Triton palmé             |
|---|----------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|
| 1 | Nombre de sillons longitudinaux sur la face supérieure de la tête    | 3                    | 1                        |
| 2 | Dépressions glandulaires entre la narine et l'œil                    | prononcées           | presque planes           |
| 3 | Tache claire au-dessus de la zone d'insertion des membres inférieurs | Rarement présente    | Le plus souvent présente |
| 4 | Ventre tacheté                                                       | oui                  | non                      |
| 5 | Gorge tachetée                                                       | oui                  | non                      |
| 6 | Coloration de la gorge par rapport au ventre                         | Plus sombre          | Plus claire              |
| 7 | Tache (tubercule) claire sur la face inférieure du pied              | Généralement absente | présente                 |
| 8 | Pigmentation du cloaque                                              | foncée               | claire                   |

**Caractères comparés des femelles de triton ponctué et de triton palmé. (Extrait de Nöllert A & C., 1995).**



Franck Paysant

**Face ventrolatérale d'une femelle de Triton ponctué (*Triturus vulgaris*).**

criminant à lui seul. Le faible effectif testé, en ce qui concerne le triton ponctué (N=6), ne permet que des remarques préliminaires qui, je l'espère, contribueront à mieux distinguer ces deux espèces dans le futur. ■



Franck Paysant

**Face ventrale d'une femelle de Triton palmé (*Triturus helveticus*).**

VEITH M. & DORR L. 1985 - Zur Variabilität morphognostischer Artmerkmale in mitteleuropäischen Teich- und Fadenmolch-Populationen, *Triturus vulgaris vulgaris* (LINNAEUS, 1758) und *Triturus helveticus helveticus* (Razoumovski, 1789). *Salamandra* 21 (2/3) : 197-218.

## Bibliographies

GUYETANT R. 1986 - Les Amphibiens de France. Revue Française d'Aquariologie Herpétologie. 13<sup>e</sup> année (1/2) : 60 pp.

LE GARFF B. 1988 - Atlas des amphibiens et des reptiles de Bretagne. Penn ar Bed 17 (3-4) (n° 126-127) : 180 pp.

NOLLERT A. & C. 1995 - Los Anfíbios de Europa. Identificación, amenazas, protección. Ediciones Omega, S.A. (1992 pour l'édition originale allemande) : 399 pp.

Mes remerciements les plus sincères à Benoît Baudin avec qui je parcours inlassablement la campagne armoricaine, de jour comme de nuit à la recherche de nos "sales bêtes" favorites, ainsi qu'à Catherine Le Duigou, pour son aide et pour son enthousiasme communicatif à l'occasion du recensement et du suivi de ses mares, ainsi que pour son profond engagement, au sein du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, pour la sauvegarde et la connaissance de notre patrimoine naturel.

**Franck PAYSANT**, Place de l'Église, Le Bourg, 35133 LE CHÂTELLIER